

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00858

Numéro SIREN : 352 898 027

Nom ou dénomination : IN EXTENSO CENTRE EST

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2022 sous le numéro de dépôt 337

SAS IN EXTENSO CENTRE EST
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2021

7 Rue Auguste Jouchoux
25000 BESANÇON

Siret : 35289802700060

Copie certifiée conforme
à l'original

SOMMAIRE

Attestation d'Expert Comptable	2
COMPTES ANNUELS	3
BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	11
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	21
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	22
ETATS DE GESTION	24
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	25
DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	26
DOSSIER DE GESTION	32
LIASSE FISCALE	34

Copie certifiée conforme
à l'original

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	540 916	54 610	486 306	489 844
Fonds commercial (1)	7 168 676		7 168 676	6 791 674
Autres immobilisations incorporelles	6 863 019	3 672	6 859 347	6 872 235
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	152
Constructions	25 478	12 182	13 296	15 105
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 533	5 028	6 505	4 602
Autres immobilisations corporelles	2 487 974	1 625 605	862 369	780 039
Immobilisations corporelles en cours	32 710		32 710	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	73 087		73 087	42 987
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	90 168	90 168		865
Prêts	83 789		83 789	87 641
Autres immobilisations financières	119 157		119 157	79 197
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 496 660	1 791 265	15 705 395	15 164 341
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				14 714
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 751 481	1 146 638	8 604 843	8 606 489
Autres créances	1 322 105		1 322 105	1 679 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	107 560	18 440	89 120	89 243
Disponibilités	4 583 055		4 583 055	2 139 866
Charges constatées d'avance (3)	141 032		141 032	136 920
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 905 234	1 165 079	14 740 155	12 666 740
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 401 893	2 956 344	30 445 550	27 831 081
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 000 000	1 000 000

Copie certifiée conforme
à l'original

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 207 502	3 207 502
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 083 267	7 083 267
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	320 750	320 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 779 417	2 415 482
Report à nouveau	41 414	41 414
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 594 608	1 336 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 026 958	14 405 117
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	40 000	66 820
Provisions pour charges	380 528	347 721
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	420 528	414 541
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 015 690	2 438 096
Emprunts et dettes financières diverses (3)	401 564	2 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 434 785	1 019 971
Dettes fiscales et sociales	5 993 725	4 964 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 773	8 350
Autres dettes	134 817	135 163
Produits constatés d'avance	5 014 710	4 442 882
TOTAL DETTES (1)	14 998 064	13 011 423
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 445 550	27 831 081
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 437 952	1 859 847
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 560 112	11 151 576
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	95 490	28 244
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Copie certifiée conforme
à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	2 623		2 623	2 271
Production vendue (biens)	520 415		520 415	444 040
Production vendue (services)	21 564 410		21 564 410	19 685 799
Chiffre d'affaires net	22 087 449		22 087 449	20 132 111
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			135 220	1 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			402 700	629 075
Autres produits			29 082	87 277
Total produits d'exploitation (I)			22 654 451	20 850 008
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			875	3 786
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 688 400	4 416 852
Impôts, taxes et versements assimilés			492 264	575 500
Salaires et traitements			9 076 181	8 646 907
Charges sociales			3 355 924	3 108 014
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			302 864	328 644
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			232 787	507 850
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			98 091	77 974
Autres charges			1 777 777	1 643 867
Total charges d'exploitation (II)			20 025 163	19 309 395
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 629 287	1 540 613
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			72 000	435 324
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			18 015	17 679
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			90 015	453 003
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			865	
Intérêts et charges assimilées (4)			24 406	36 430
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 272	36 430
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			64 743	416 573
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 694 031	1 957 186

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 242	7 117
Sur opérations en capital	87 686	213
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	9 021	
Total produits exceptionnels (VII)	100 949	7 330
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	54 995	7 843
Sur opérations en capital	90 090	11 810
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 060	62 500
Total charges exceptionnelles (VIII)	152 145	82 153
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-51 196	-74 823
Participation des salariés aux résultats (IX)	341 335	68 757
Impôts sur les bénéfices (X)	706 892	476 904
Total des produits (I+III+V+VII)	22 845 415	21 310 341
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 250 807	19 973 639
BENEFICE OU PERTE	1 594 608	1 336 702
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	14 297	15 033
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	72 000	435 324
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	13 000	13 000

Copie certifiée conforme
à l'original

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 30 445 550 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 594 608 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

**Copie certifiée conforme
à l'original**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

**Copie certifiée conforme
à l'original**

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

REGLES ET METHODES COMPTABLES

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Copie certifiée conforme
à l'original**

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Copie certifiée conforme
à l'original

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 791 674	447 136	70 134	7 168 676
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 722 435	1 500	320 000	7 403 935
Immobilisations incorporelles	14 514 109	448 636	390 134	14 572 610
- Terrains	152			152
- Constructions sur sol propre	3 145			3 145
- Constructions sur sol d'autrui	19 720		19 720	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	22 333			22 333
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 934	3 599		11 533
- Installations générales, agencements aménagements divers	828 676	68 469	165 975	731 243
- Matériel de transport	193 253	46 524	16 142	223 635
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 348 172	259 963	75 039	1 533 096
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		32 710		32 710
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 423 385	411 266	276 876	2 557 848
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	42 987	30 100		73 087
- Autres titres immobilisés	90 168			90 168
- Prêts et autres immobilisations financières	166 838	44 740	8 631	202 947
Immobilisations financières	299 993	74 840	8 631	366 201
ACTIF IMMOBILISE	17 237 486	934 741	675 642	17 496 660

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	448 636	411 266	74 840	934 741
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	448 636	411 266	74 840	934 741
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	390 134	276 876	8 631	675 642
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	390 134	276 876	8 631	675 642

Immobilisations incorporelles

Leur montant des malis techniques s'élève à 6 859 347 €

- Il correspond à des malis techniques générés par l'absorption de sociétés.
- En application des dispositions du règlement N° 2015-06 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016) : Le mali technique est affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes ».

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	1 120 712
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 648 901
Total	7 168 676

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL IN EXTENSO LORRAINE SE			99,95							
SAS IE LORRAINE SUD			100,00							
IN EXTENSO PATRAIMOINE CENT			100,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL TRANSAXIO CENTRE EST			30,00							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Copie certifiée conforme
à l'original

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	360 356	17 775	320 000	58 282
Immobilisations incorporelles	360 356	17 775	320 000	58 282
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	56	315		370
- Constructions sur sol d'autrui	19 720		19 720	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 317	1 495		11 812
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 333	1 695		5 028
- Installations générales, agencements aménagements divers	572 614	78 353	165 975	484 992
- Matériel de transport	106 825	31 498	15 801	122 522
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	910 622	180 278	73 961	1 018 091
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 623 487	293 634	275 458	1 642 815
ACTIF IMMOBILISE	1 983 843	311 409	595 458	1 701 097

« Suite à la TUP réalisée au cours de cet exercice, le solde des amortissements repris, est intégré aux amortissements à l'ouverture de cet exercice, comme suit :

- Amortissement des immobilisations incorporelles : 280 080 €.
- Amortissement des immobilisations corporelles : 101 758 €.

**Copie certifiée conforme
à l'original**

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 417 565 euros et le passif correspondant à l'échéance s'établit comme suit :

Copie certifiée conforme à l'original

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	83 789		83 789
Autres	119 157		119 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 751 481	9 751 481	
Autres	1 322 105	322 105	1 000 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	141 032	141 032	
Total	11 417 565	10 214 618	1 202 947
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	110 469
Clients - FAE hors groupe	2 952 277
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	1 199
Divers - Produits à recevoir	24 526
Total	3 088 470

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 82 558 euros pour une valeur comptable de 106 666 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 24 108 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

NOTES SUR LE BILAN

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
PORTFEUILLE BOURSIER	75 722	51 614		24 108
PARTS B CCM NEVERS	30 944	30 944		
TOTAL	106 666	82 558		24 108

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	89 303	865		90 168
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 228 788	232 787	300 548	1 165 079
Total	1 318 091	233 652	300 548	1 255 247
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		232 787	291 527	
Financières		865		
Exceptionnelles			9 021	

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 18 440 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
Portefeuille boursier	
TOTAL	

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 18 440 euros.

Copie certifiée conforme
à l'original

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 207 502,00 euros décomposé en 52 582 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	41 414
Résultat de l'exercice précédent	1 336 702
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 378 116
Affectations aux réserves	363 935
Distributions	972 767
Autres répartitions	
Report à Nouveau	41 414
Total des affectations	1 378 116

Copie certifiée conforme
à l'original

IN EXTENSO CENTRE EST

Siège social : 7 Rue Auguste

Jouchoux - 25000 BESANCON

352 898 027 RCS BESANCON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le 18 novembre,
A 16 heures 30 ,
Au siège social,

Les associés de la Société IN EXTENSO CENTRE EST (ci-après « *la Société* ») se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- Rapport du Conseil de surveillance,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Mandats des Commissaires aux Comptes,
- Mandat du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée Générale en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Jérôme LEDIG préside la séance en sa qualité de président de la société.

La société CFCE commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée en date du 9 novembre 2021, est absente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent l'intégralité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- Une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- Les copies des lettres de convocation des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,

- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des Mandataires ;
- Les formulaires de vote par correspondance ;
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports des commissaires aux comptes,
- Le rapport du Conseil de surveillance contenant les observations éventuelles sur le rapport de gestion du Président et sur les comptes annuels ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale.
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 ;

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à leur disposition au siège social de la société dont l'adresse figure sur la convocation, dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président, des rapports du commissaire aux comptes et du rapport du Conseil de Surveillance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION *(Approbation des comptes annuels)*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2021 approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 496 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 138,88 euros.

En conséquence, elle donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION *(Affectation du résultat)*

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 594 608,23 €, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net, ... 1 594 608,23 euros
- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 1 221 550,00 euros
soit un dividende de 25 € sur 48 862 action,
- Le solde, soit la somme de 373 058,23 euros
au poste « autres réserves ».

Cette affectation tient compte des engagements pris conventionnellement entre associés sur la politique de dividendes.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée au compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 53 083, 33 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 1 168 466,67 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

En cas de distribution de dividendes au cours des exercices précédents

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)
30 juin 2020	927 941,50 €	44 825,50 €	
30 juin 2019	741 376,00€	28 512,00 €	
31 mai 2018	755 925,98 €	38 986,02 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions règlementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

QUATRIEME RESOLUTION

(Mandat du Président)

L'assemblée générale, constatant la démission de Monsieur Jérôme LEDIG de ses fonctions de Président avec effet au 1^{er} janvier 2022, décide de nommer Monsieur François MEUNIER pour la durée restante du Mandat de Monsieur Jérôme LEDIG, savoir jusqu'au 16 juin 2025.

Monsieur François MEUNIER a fait savoir par avance qu'il acceptait cette nomination et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

CINQUIEME RESOLUTION

(Mandat des Commissaires aux Comptes)

Les mandats de la Société CFCE et de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET DAUDIT , Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants sont arrivés à expiration.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

Elle décide de nommer :

la Société AHA AUDIT SAS immatriculée 520 484 122 au RCS LYON domiciliée 8 rue Berjon 69009 LYON en qualité de Commissaire aux comptes *titulaire*, pour une période de *Six exercices*, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau

Monsieur Jérôme LEDIG



Monsieur Charly CRISCUOLO



Monsieur François MEUNIER



EXTENSO CENTRE EST

Siège social : 7 Rue Auguste Jouchoux

352 898 027 RCS BESANCON

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 594 608,23 €, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 594 608,23 euros
- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 1 221 550,00 euros
soit un dividende de 25 € sur 48 862 action,
- Le solde, soit la somme de 373 058,23 euros
au poste « autres réserves ».

Cette affectation tient compte des engagements pris conventionnellement entre associés sur la politique de dividendes.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée au compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 53 083, 33 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 1 168 466,67 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une

imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

En cas de distribution de dividendes au cours des exercices précédents

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)
30 juin 2020	927 941,50 €	44 825,50 €	
30 juin 2019	741 376,00€	28 512,00 €	
31 mai 2018	755 925,98 €	38 986,02 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme

Le Président



IN EXTENSO CENTRE EST

Siège social : 7 Rue Auguste Jouchoux – 25000 BESANCON

352 898 027 RCS BESANCON

Rapport de gestion du président

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2021, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, et que vous décidiez de l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS – AFFECTATION – ACTIVITE - PERSPECTIVES

Comptes et résultat

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Principaux chiffres de l'exercice et de l'exercice précédent

	Au 30 juin 2021 (12 mois)	Au 30 juin 2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	22 087 448 €	20 123 111 €
Autres produits d'exploitation	567 002 €	717 896 €
Achats et variations de stocks	875 €	3 786 €
Autres achats et charges externes	4 688 399 €	4 416 852 €

Impôts et taxes	492 264 €	575 500 €
Salaires et traitements	9 076 180 €	8 646 907 €
Charges sociales	3 355 924 €	3 108 014 €
Dotation aux amortissements et aux provisions	633 742 €	914 468 €
Autres charges	1 777 777 €	1 643 867 €
Charges d'exploitation	20 025 163 €	19 309 395 €
Résultat d'exploitation	2 629 287 €	1 540 613 €
Résultat financier	64 743€	416 573 €
Résultat courant avant impôt	2 694 030 €	1 957 186 €
Résultat exceptionnel	(51 195 €)	(74 823) €
Impôt sur les sociétés	706 892 €	476 904 €
Résultat net	1 594 608	1 336 702 €
Effectif au 30 juin	304,13 ETP	275 ETP
Total du bilan	30 445 549 €	27 831 081 €

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 594 608,23 euros.

Affectation du résultat

Nous soumettons à votre approbation une décision d'affectation dudit résultat tenant compte des engagements pris conventionnellement entre associés sur la politique de dividendes.

Aussi, nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations et distributions suivantes qui tiennent compte :

- Résultat net,..... 1 594 608,23 euros
- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 1 221 550,00 euros
soit un dividende de 25 € sur 48 862 action,
- Le solde, soit la somme de 373 058,23 euros
au poste « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 53 083, 33 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 1 168 466,67 euros.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non

libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)
30 juin 2020	927 941,50 €	44 825,50 €	
30 juin 2019	741 376,00 €	28 512,00 €	
31 mai 2018	755 925,98 €	38 986,02 €	

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 496 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 138,88 euros.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la société a continué sa politique de développement. Elle est parvenue à maintenir un niveau d'activité conforme à ses objectifs, et a également poursuivi ses efforts en termes de maîtrise de ses coûts.

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la Cyberattaque dont a été victime le Groupe In EXTENSO le 12 avril 2021 ont constitué les événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021. A ce titre, les actifs, passifs, les charges et produits mentionnés au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences. Notre Société constate que ces événements ont eu un rôle significatif sur l'exercice, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Nous vous informons des événements suivants au cours de l'exercice :

- Transfert au 1^{er} octobre 2020 de l'Agence de Pontarlier au 14 Rue Paul Edouard Dubied à PONTARLIER . Un bail a été conclu avec la SCI SERENITE, RCS PONTARLIER 848 295 051 dont Monsieur François MEUNIER est co-Gérant .

- Transfert au 1^{er} novembre 2020 de l'Agence de Vesoul au 12 Rue Victor Dollé à VESOUL . Un bail va être conclu avec la SCI HABERGIE, RCS VESOUL 840 469 753 dont Monsieur Christophe GROS est co-Gérant .
- Transfert du siège social de notre Société du 38 Rue Léo Valentin à EPINAL (88000) au 7 Rue Auguste Jouchoux à BESANCON (25000) avec effet au 23 février 2021.
- Suite aux départs de Monsieur Frédéric FELY et de Monsieur David MARGUET de la Société KPMG SA, notre Société a été amenée à se présenter comme successeur de la Société KPMG SA auprès de divers clients n'ayant pas souhaité poursuivre leurs collaborations avec la Société KPMG SA . Dans ce contexte , il a été régularisé le 13 décembre 2020 avec cette dernière :
 - (i) un premier contrat de présentation de clientèle sur le secteur de Dijon moyennant une indemnité forfaitaire et non révisable de 86 685 euros.
 - (ii) un second contrat de présentation de clientèle sur le secteur de Morteau moyennant une indemnité forfaitaire et non révisable de 42 000 euros.
- Suite aux départs de 6 collaborateurs de CERFRANCE, notre Société a été amenée à se présenter comme successeur auprès de divers clients n'ayant pas souhaité poursuivre leurs collaborations . Dans ce contexte , il a été régularisé le 31 juillet 2020 avec cette dernière un protocole transactionnel moyennant une indemnité globale de 420 310 euros.
- Création d'une nouvelle Agence sur la Commune de Valdahon à compter du 1^{er} avril 2021.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 1^{er} juillet 2021, date de clôture de l'exercice, nous vous informons des événements significatifs suivants :

- Apport partiel d'actif avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2021 des fonds libéraux d'Epinal et Nancy à la Société IN EXTENSO LORRAINE SUD, filiale à 100 % de notre Société.
- Retrait de Madame Sophie COULIN de la Société IN EXTENSO CENTRE EST, cette dernière poursuivant son activité d'Expert-Comptable au sein de la Société IN EXTENSO LORRAINE SUD. En conséquence de ces éléments et en conformité avec le protocole d'accord conclu entre la Société IN EXTENSO CENTRE EST et Madame Sophie COULIN en date du 9 septembre 2021, il a été décidé par AGE en date du 8 octobre 2021 de réduire le capital social de 226 920 euros pour le porter de 3207502 euros à 2980582 euros, par voie de rachat de 3720 actions d'une valeur nominale de 61 euros, au prix unitaire de 338,76 euros.
- Acquisition avec effet au 1^{er} juillet 2021 de deux fonds libéraux d'expertise-Comptable exploités jusqu'à présent à REIMS et à CHARLEVILLE MEZIERES par les Sociétés CANONNE ET NEBOUT et C&N.

MANDATS SOCIAUX -

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléant arrivent à leurs termes.

Il est proposé à L'assemblée générale de ne pas renouveler ces mandats et de nommer

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la Société AHA AUDIT SAS immatriculée 520 484 122 au RCS LYON domiciliée 8 rue Berjon 69009 LYON pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

Il est précisé que Monsieur Jérôme LEDIG a fait part de son intention de démissionner de ses fonctions de Président avec effet au 1^{er} janvier 2022 .

Il est proposé à l'assemblée générale de nommer en remplacement Monsieur François MEUNIER pour la fin du mandat de Monsieur Jérôme LEDIG d'une durée de 5 ans débuté le 16 juin 2020.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous indiquée la décomposition, à la clôture du dernier exercice et par date d'échéance, des délais de paiement des fournisseurs et clients de la société :

	Article D. 441-6, I, 1° du code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	SANS OBJET				
Montant total des factures concernées HT	123 093	18 392	26 497	47 254	215 235
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	3 %	1%	1 %	1%	5%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	SANS OBJET				

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10 ou article L. 441-9 du code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux
(12) concernant les délais légaux, en l'absence de délai contractuel spécifique, préciser les plafonds fixés pour les délais de paiement conventionnels déterminés par la loi ou des accords professionnels.	

	Article D. 441-6, I, 2° du code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	SANS OBJET				4 405
Montant total des factures concernées (HT)	372 370	285 411	153 663	1 578 085	2 389 528
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	SANS OBJET				

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT)	2%	1%	1%	7%	11%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10 ou article L. 441-9 du code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					
(13) concernant les délais légaux, en l'absence de délai contractuel spécifique, préciser les plafonds fixés pour les délais de paiement conventionnels déterminés par la loi ou des accords professionnels.					

Activités en matière de recherche et de développement

Au titre de l'exercice écoulé, notre société n'a développé aucune activité de recherche et de développement.

Situation financière et endettement

Au cours de l'exercice écoulé, l'entreprise a maintenu son endettement à un niveau conforme à sa situation et son activité.

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Vous allez prendre connaissance du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Compte tenu du contexte économique ambiant et des prévisions d'évolution à court terme, l'exercice 2021-2022 est envisagé avec prudence.

Les principaux risques et incertitudes de la société résident dans la situation actuelle de crise sanitaire mondiale. En effet, les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent, pour le tissu économique, des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible compte tenu des incertitudes pesant sur les modalités et conditions de sortie de cette crise.

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET AUX PARTICIPATIONS

Filiales et participations

Notre société détenait au 30 juin 2021 les participations suivantes :

Dénomination de la société	RCS	% détention	CA au 30/06/2020	Résultat net au 30/06/2020	CA au 30/06/2021	Résultat net au 30/06/2021	Capitaux propres
IN EXTENSO CENTRE EST SERVICES	532 651 528	99,99 %	101 683 €	72 450 €	134 139 €	94 880 €	99 862 €
TRANSAXIO CENTRE EST	820 293 035	30,00%	211 247 €	252 €	279 825 €	1 020 €	31 447 €
IN EXTENSO PATRIMOINE CENTRE EST	885 148 619	100%	SO	SO	6 485 €	(8 367 €)	21 632 €
IN EXTENSO LORRAINE SUD	895 113 553	100 %	SO	SO	SO	SO	100 €
SCI JMC	534 845 474	10 %pp et 99,85 % us	NC	NC	NC	NC	NC
GIE CSF	316 917 186	100 %	NC	NC	NC	NC	NC
IN EXTENSO SOCIAL SYNERGIES	900 615 089	50%	SO	SO	SO	SO	SO

Prises de participation, prise de contrôle et cessions

Nous vous informons que notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

- Participation à hauteur de 100 % dans le capital de la Société IN EXTENSO LORRAINE SUD, SAS au capital de 1 483 630,00 €, Siège social : 38 Rue Léo Valentin à EPINAL (88000) , RCS EPINAL 895 113 553.
- Participation à hauteur de 50 % dans le capital de la Société IN EXTENSO SOCIAL SYNERGIES, SAS au capital de 20 000,00 €, Siège social : 7 Rue Auguste Jouchoux à BESANCON (25000) , RCS BESANCON 900 615 089.

Information et régulation des participations croisées

Nous vous informons que notre société ne fait pas l'objet de participations croisées. En conséquence, les dispositions de l'article R233-19 du Code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

Autocontrôle

Nous vous informons que notre société n'est pas en situation d'autocontrôle.

Prêt Inter-Entreprises en vertu de l'article L.511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier

Nous vous informons que notre société n'a consenti aucun prêt à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

Nous vous invitons à adopter les résolutions soumises à votre vote.

A BESANCON

Le 3 novembre 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large, sweeping loop.

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO CENTRE-EST
7, rue Auguste Jouchoux
25000 BESANÇON

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Société par actions Simplifiée

IN EXTENSO CENTRE-EST

7, rue Auguste Jouchoux

25000 BESANÇON

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO CENTRE-EST**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO CENTRE-EST** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Tél. 01 40 53 39 80
www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part les observations suivantes : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre des factures concernées reçues et émises et au nombre des factures exclues émises prévues par cet article.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 10 novembre 2021

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	540 916	54 610	486 306	489 844
Fonds commercial (1)	7 168 676		7 168 676	6 791 674
Autres immobilisations incorporelles	6 863 019	3 672	6 859 347	6 872 235
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	152
Constructions	25 478	12 182	13 296	15 105
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 533	5 028	6 505	4 602
Autres immobilisations corporelles	2 487 974	1 625 605	862 369	780 039
Immobilisations corporelles en cours	32 710		32 710	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	73 087		73 087	42 987
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	90 168	90 168		865
Prêts	83 789		83 789	87 641
Autres immobilisations financières	119 157		119 157	79 197
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 496 660	1 791 265	15 705 395	15 164 341
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				14 714
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 751 481	1 146 638	8 604 843	8 606 489
Autres créances	1 322 105		1 322 105	1 679 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	107 560	18 440	89 120	89 243
Disponibilités	4 583 055		4 583 055	2 139 866
Charges constatées d'avance (3)	141 032		141 032	136 920
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 905 234	1 165 079	14 740 155	12 666 740
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 401 893	2 956 344	30 445 550	27 831 081
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 000 000	1 000 000

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 207 502	3 207 502
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 083 267	7 083 267
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	320 750	320 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 779 417	2 415 482
Report à nouveau	41 414	41 414
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 594 608	1 336 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 026 958	14 405 117
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	40 000	66 820
Provisions pour charges	380 528	347 721
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	420 528	414 541
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 015 690	2 438 096
Emprunts et dettes financières diverses (3)	401 564	2 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 434 785	1 019 971
Dettes fiscales et sociales	5 993 725	4 964 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 773	8 350
Autres dettes	134 817	135 163
Produits constatés d'avance	5 014 710	4 442 882
TOTAL DETTES (1)	14 998 064	13 011 423
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 445 550	27 831 081
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 437 952	1 859 847
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 560 112	11 151 576
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	95 490	28 244
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	2 623		2 623	2 271
Production vendue (biens)	520 415		520 415	444 040
Production vendue (services)	21 564 410		21 564 410	19 685 799
Chiffre d'affaires net	22 087 449		22 087 449	20 132 111
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			135 220	1 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			402 700	629 075
Autres produits			29 082	87 277
Total produits d'exploitation (I)			22 654 451	20 850 008
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			875	3 786
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 688 400	4 416 852
Impôts, taxes et versements assimilés			492 264	575 500
Salaires et traitements			9 076 181	8 646 907
Charges sociales			3 355 924	3 108 014
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			302 864	328 644
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			232 787	507 850
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			98 091	77 974
Autres charges			1 777 777	1 643 867
Total charges d'exploitation (II)			20 025 163	19 309 395
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 629 287	1 540 613
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			72 000	435 324
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			18 015	17 679
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			90 015	453 003
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			865	
Intérêts et charges assimilées (4)			24 406	36 430
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 272	36 430
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			64 743	416 573
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 694 031	1 957 186

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 242	7 117
Sur opérations en capital	87 686	213
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	9 021	
Total produits exceptionnels (VII)	100 949	7 330
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	54 995	7 843
Sur opérations en capital	90 090	11 810
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 060	62 500
Total charges exceptionnelles (VIII)	152 145	82 153
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-51 196	-74 823
Participation des salariés aux résultats (IX)	341 335	68 757
Impôts sur les bénéfices (X)	706 892	476 904
Total des produits (I+III+V+VII)	22 845 415	21 310 341
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 250 807	19 973 639
BENEFICE OU PERTE	1 594 608	1 336 702
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	14 297	15 033
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	72 000	435 324
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	13 000	13 000

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO CENTRE EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 30 445 550 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 594 608 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

REGLES ET METHODES COMPTABLES

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 791 674	447 136	70 134	7 168 676
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 722 435	1 500	320 000	7 403 935
Immobilisations incorporelles	14 514 109	448 636	390 134	14 572 610
- Terrains	152			152
- Constructions sur sol propre	3 145			3 145
- Constructions sur sol d'autrui	19 720		19 720	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	22 333			22 333
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 934	3 599		11 533
- Installations générales, agencements aménagements divers	828 676	68 469	165 975	731 243
- Matériel de transport	193 253	46 524	16 142	223 635
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 348 172	259 963	75 039	1 533 096
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		32 710		32 710
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 423 385	411 266	276 876	2 557 848
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	42 987	30 100		73 087
- Autres titres immobilisés	90 168			90 168
- Prêts et autres immobilisations financières	166 838	44 740	8 631	202 947
Immobilisations financières	299 993	74 840	8 631	366 201
ACTIF IMMOBILISE	17 237 486	934 741	675 642	17 496 660

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	448 636	411 266	74 840	934 741
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	448 636	411 266	74 840	934 741
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	390 134	276 876	8 631	675 642
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	390 134	276 876	8 631	675 642

Immobilisations incorporelles

Leur montant des malis techniques s'élève à 6 859 347 €

- Il correspond à des malis techniques générés par l'absorption de sociétés.

- En application des dispositions du règlement N° 2015-06 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016) : Le mali technique est affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes ».

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	1 519 774
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 648 901
Total	7 168 676

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL IN EXTENSO CENTRE EST	4	96	99,95	4	4			134	95	72
SAS IE LORRAINE SUD			100,00							
IN EXTENSO PATRIMOINE CENTR	30	-8	100,00	30	30			6	-8	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL TRANSAXIO CENTRE EST	25	5	30,00	8	8			280	1	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	360 356	17 775	320 000	58 282
Immobilisations incorporelles	360 356	17 775	320 000	58 282
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	56	315		370
- Constructions sur sol d'autrui	19 720		19 720	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 317	1 495		11 812
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 333	1 695		5 028
- Installations générales, agencements aménagements divers	572 614	78 353	165 975	484 992
- Matériel de transport	106 825	31 498	15 801	122 522
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	910 622	180 293	73 961	1 018 091
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 623 487	293 649	275 458	1 642 815
ACTIF IMMOBILISE	1 983 843	311 424	595 458	1 701 097

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 417 565 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	83 789		83 789
Autres	119 157		119 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 751 481	9 751 481	
Autres	1 322 105	322 105	1 000 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	141 032	141 032	
Total	11 417 565	10 214 618	1 202 947
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	110 469
Clients - FAE hors groupe	2 952 277
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	1 199
Divers - Produits à recevoir	24 526
Total	3 088 470

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 89 120 euros pour une valeur comptable de 107 560 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 18 440 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	89 303	865		90 168
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 228 788	232 787	300 548	1 165 079
Total	1 318 091	233 652	300 548	1 255 247
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		232 787	291 527	
Financières		865		
Exceptionnelles			9 021	

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 18 440 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
Portefeuille boursier	18 440
TOTAL	18 440

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 18 440 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 207 502,00 euros décomposé en 52 582 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	41 414
Résultat de l'exercice précédent	1 336 702
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 378 116
Affectations aux réserves	363 935
Distributions	972 767
Autres répartitions	
Report à Nouveau	41 414
Total des affectations	1 378 116

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	3 207 502				3 207 502
Primes d'émission	7 083 267				7 083 267
Réserve légale	320 750				320 750
Réserves générales	2 415 482	363 935	363 935		2 779 417
Report à Nouveau	41 414	41 414	41 414	41 414	41 414
Résultat de l'exercice	1 336 702	-1 336 702	1 594 608	1 336 702	1 594 608
<i>Dividendes</i>		972 767			
Total Capitaux Propres	14 405 117	41 414	1 999 957	1 378 116	15 026 958

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	66 820	40 000	66 820		40 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	347 721	58 090	25 284		380 528
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	414 541	98 090	92 104		420 528
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		98 091	25 284		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 998 064 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	95 490	95 490		
- à plus de 1 an à l'origine	1 920 201	482 249	1 437 952	
Emprunts et dettes financières divers (*)	72	72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 434 785	1 434 785		
Dettes fiscales et sociales	5 992 934	5 992 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 773	2 773		
Autres dettes (**)	537 100	537 100		
Produits constatés d'avance	5 014 710	5 014 710		
Total	14 998 064	13 560 112	1 437 952	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	935 031			
(**) Dont envers les groupes et associés	402 283			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	142 208
Fournisseurs - FAR hors groupe	447 784
ICNE s/ emprunts clientèle	5 479
ICNE s/ autres emprunts, dettes as.	72
Dettes provisionnées pour CP	1 054 258
Dettes provisionnées pour RTT	138 014
Dettes prov. sur part. des salariés	409 602
Personnel - Autres charges à payer	361 773
Orga. sociaux - CS sur CP	400 471
Orga. sociaux - Autres CS à payer	991
Charges à payer form prof. contin	62 568
Charges à payer particip eff constr	56 154
Etat - Charges à payer	1 436
Charge à payer - CFE	16 297
Charges à payer - CVAE	63 079
Charge à payer - Taxe foncière	42 068
Charge à payer - TVTS	205
RRR à accorder et autres AAE	35 998
Total	3 238 457

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	141 032		
Total	141 032		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	5 014 710		
Total	5 014 710		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	452	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 542	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	73 038	
Autres charges	17 052	
Amortissements des immobilisations	7 060	
Produits des cessions d'éléments d'actif		70 634
Autres produits		17 052
Provisions pour dépréciation		9 021
TOTAL	152 145	96 707

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 694 031	706 892	1 987 139
+ Résultat exceptionnel	-51 196		-51 196
- Participations des salariés	341 335		341 335
Résultat comptable	2 301 500	706 892	1 594 608
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture test

Apports partiels d'actifs liés à IE Lorraine Sud
Acquisition de 2 fonds libéraux agence de reims et charleville

Effectif

Effectif moyen du personnel : 302 personnes dont 28 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	54	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	250	
Ouvriers		
Total	304	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 69 510 712 euros

Adresse du siège social :
106 COURS CHARLEMAGNE
69002 LYON

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : LYON.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	49 391
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>TITRES IE AUBE</i>	<i>100 000</i>
<i>APPORTS EN COMPTES COURANT</i>	<i>1 000 000</i>
<i>TITRES SOGECO</i>	<i>480 000</i>
<i>RACHAT FONDS DE COMMERCE REIMS</i>	<i>450 000</i>
Autres engagements donnés	2 030 000
Total	2 079 391
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 380 528 euros

Le montant des engagements de la provision IFC est comptabilisée nette des fonds couverts

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 412 981 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 380 527 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan pour un montant de 380 527 €.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective au prorata temporis (droits individuels acquis au cours du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul), sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

o Table de mortalité : TV 88/90

o Année de calcul : 2021

o Taux d'actualisation : 1.05 %

o Taux de progression des salaires : 1 %

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

- o Taux de charges : 45 %
 - o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
 - o Epargne antérieurement constituée (en euros) : 32 453 €
 - o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
 - o Code NAF de l'entreprise :
 - o Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Le taux de rotation retenu est :
- o Faible pour la catégorie : Cadres
 - o Faible pour la catégorie : Non Cadres
 - o 14% constant pour la catégorie : NC - 5ANS
 - o 9,00% Constant pour la catégorie : NC 5A 15
 - o 4 % constant pour la catégorie : NC +15ANS
 - o 14% constant pour la catégorie : CADRES -5 ANS
 - o 9,00% Constant pour la catégorie : CADRE 5 A 15
 - o 4 % constant pour la catégorie : CADRES +15